

Médias & Actions citoyennes | Clara Van Der Steen

# Mobilisation militante sur les réseaux sociaux

## Un enjeu numérique dans les sociétés contemporaines





: lien consultable en ligne ou téléchargeable

## Introduction

L'omniprésence des réseaux sociaux dans notre société ainsi que notre dépendance à ces derniers sont significatives de la place importante qu'ils prennent dans nos vies quotidiennes. Les activités qu'ils proposent telles que la socialisation, la communication et le relais d'information participent à leur avènement et facilitent leur accès à des publics divers et variés, leur permettant de cette manière de toucher un très grand nombre de personnes.

Si les espaces offerts par les réseaux sociaux sont devenus des lieux de partage et de diffusion, il leur est également possible de devenir le terrain de protestations. Dès lors, les revendications virtuelles prennent la forme d'actions néo-militantes, entreprises par ce que le sociologue Geoffrey Pleyers nomme les « alteractivistes »<sup>1</sup>. De cette manière, les réseaux sociaux deviennent des espaces de contestations virtuels. Même si les données de ces plateformes virtuelles restent sous le contrôle de certaines puissances, elles peuvent également mener à des combats idéologiques et militants. L'histoire contemporaine peut désormais illustrer l'importance des réseaux sociaux dans la mobilisation militante. Certains mouvements ont vu leur essor à travers les réseaux sociaux ; en témoigne par exemple le phénomène #MeToo ayant pris une ampleur assez conséquente depuis 2017 à la suite de l'affaire Weinstein. La propagation de ces mouvements a mené à la naissance de véritables organisations militantes grâce à leur bonne diffusion sur les réseaux.

La question n'a jamais été plus actuelle depuis le début de la pandémie du COVID-19 pendant laquelle, les violences et les inégalités déjà en place se sont vues exacerbées. Tandis que les rassemblements et par extension, les manifestations, ont été limités voire interdits, les actions militantes se sont transformées pour s'adapter au contexte actuel entraînant une augmentation de protestations virtuelles. Le but de cet article est d'abord d'analyser les différentes formes de militantisme prenant part sur les réseaux sociaux ainsi que

<sup>1</sup> Les alteractivistes sont identifiés comme des individus issus des années 2000, impliqués dans des mouvements militants et engagés tant sur le plan politique que sentimental. Leur but est de repenser les formes de résistances participant à une vision du monde alternative et à un changement autant sur le plan social que politique. Cette nouvelle génération use de techniques adaptées à leur époque d'où un apport technologique basé sur les modalités d'Internet. Voir G. PLEYERS, « Engagement et relation à soi chez les jeunes alteractivistes », *Agora débats/jeunesses*, 72, 2016, p. 107-122 [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2016-1-page-107.htm>, consulté le 7 avril 2021.

leurs enjeux. Pour ce, nous réfléchissons aux manières dont les plateformes sont adaptées à la mobilisation et la mise en forme de ces mouvements sur les réseaux sociaux. Nous aborderons ensuite la question de l'efficacité de ces mobilisations mais également les dangers que cela suscite, avant de conclure sur les possibilités ainsi que les limites de ces contestations virtuelles.

## I. Des plateformes adaptées à la mobilisation

### A. Qu'est-ce qu'un réseau social ?

Si la mobilisation militante en ligne est possible, c'est parce que le fonctionnement même des réseaux sociaux est configuré pour permettre des interactions entre les individus. Pour cela, il faut comprendre quels sont les paramètres composant ce type de plateforme. Le réseau social se définit comme un site internet où les individus inscrits peuvent créer un profil personnalisé dans l'optique de pouvoir partager des informations et communiquer avec les autres membres de ce même réseau. Ce fait traduit l'esprit même du réseau social, à savoir qu'il connecte entre eux tous les participants actifs de la plateforme et prend dès lors un rôle de médiateur. Si les plus connus sont Facebook, Twitter, Instagram, mentionnons également que YouTube, Wikipédia ou LinkedIn sont également des réseaux sociaux. La facilité d'utilisation de ces plateformes virtuelles ainsi que les nombreux avantages qu'elles offrent contribuent à l'attraction qu'elles dégagent. Bien que les réseaux sociaux fournissent une série de fonctions similaires, chaque réseau social a des particularités qui lui permet de proposer une série de paramètres et de fonctions qui lui sont propres.<sup>2</sup>

La communication permet le contact à la fois entre des personnes appartenant à une même communauté mais également la rencontre entre des individus éloignés que ce soit en termes d'espace ou d'appartenance identitaire.

<sup>2</sup> Facebook permet la création de groupes privé ou public pour partager des informations relatives à une cause particulière ; Twitter permet de diffuser des propos particuliers ainsi que diffuser également des idées reprises par des personnalités ; Instagram promeut la diffusion d'images et de vidéos ; TikTok contrairement à ces confrères, ne relaye pas l'information mais participe à la création de vidéos – à l'origine des vidéos plutôt artistiques pour se mettre en scène.

Grâce à cette communication possible entre les individus de ce même réseau, les rapports sociaux se développent et favorisent la création d'un sentiment d'appartenance à une communauté élargie. La plateforme devient un lieu de connexion au monde ainsi qu'aux personnes qui le composent. La capacité de médiatisation et de partage de l'information est une des fonctions du réseau social qui lui accorde du poids en termes de terrain de revendication. La circulation de l'information à travers ce genre de site garantit une diffusion optimisée grâce au système de partage par les internautes. Au-delà du partage de l'information, ces espaces sont également dédiés aux échanges et aux discussions. La surmédiatisation que l'on peut se procurer sur les réseaux sociaux est stimulée par leur instantanéité. Les informations sont relayées en direct et la réaction de la part des membres du réseau peut s'avérer immédiate. Les réseaux de cette nouvelle génération ont énormément influencé l'ensemble même du fonctionnement médiatique général, à travers notamment les plateformes de communication. Signalons cependant que la propension à la surinformation amène également à la problématique des fake news et à la diffusion de mauvaises informations qui peuvent mettre à mal la fiabilité de celle-ci.<sup>3</sup> Après l'analyse des différentes fonctionnalités propres aux réseaux sociaux, nous comprenons qu'ils sont propices à la revendication militante.

## B. Qui sont les acteurs de cette mobilisation virtuelle ?

Les réseaux sociaux, bien qu'ils touchent un public très hétéroclite, restent cependant l'apanage des populations les plus jeunes. En effet, les générations Z et Y ont d'avantage le réflexe de s'informer de l'actualité à travers les médias en ligne et les réseaux sociaux.<sup>4</sup> Ces espaces de discussion peuvent consti-

<sup>3</sup> La surinformation, c'est également la possibilité pour tout type d'individu de s'exprimer publiquement, ce qui peut entraîner par conséquent la propension à la visualisation de propos malveillants ou de discours haineux. Le surplus d'informations crée presque une ambiance anxieuse en raison de la quantité d'informations et de la difficulté de distinguer le vrai du faux. Voir P. COURTEILLE, « Fakeland, un nouvel et obscur continent », Bruxelles : CPCP, Étude n°31, 2020, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/fakeland>.

<sup>4</sup> ESPAZE M., « Instagram le chouchou des jeunes ? » *Semrush Blog*, 28 février 2020, [en ligne :] [https://fr.semrush.com/blog/reseaux-sociaux-instagram-2020/?kw=&cmp=FR\\_SRCH\\_DSA\\_Blog\\_SEO\\_FR&label=dsa\\_pagefeed&Network=g&Device=c&utm\\_content=431645538705&kwid=dsa-899223218064&cmpid=9889328358&gclid=EA1a1QobChMli8XZqdXZ6w1VB853Ch0ueg3kEAYASAAEgJNEFD\\_BwE](https://fr.semrush.com/blog/reseaux-sociaux-instagram-2020/?kw=&cmp=FR_SRCH_DSA_Blog_SEO_FR&label=dsa_pagefeed&Network=g&Device=c&utm_content=431645538705&kwid=dsa-899223218064&cmpid=9889328358&gclid=EA1a1QobChMli8XZqdXZ6w1VB853Ch0ueg3kEAYASAAEgJNEFD_BwE), consulté le 24 mars 2021.

tuer un lieu d'apprentissage de la vie de futur adulte, un lieu de partage et de rassemblement, un facteur important pour les adolescents. Étant donné que le réseau social crée du lien et de la sociabilité gratuite et instantanée, il leur permet de se socialiser entre eux et en privé. Il peut devenir un lieu d'entraide pour résoudre les problèmes propres à chacun, sacralisé comme un espace de rencontre, de discussion et de règlement de compte ; ce qui se passe en direct et dans la vraie vie, se retrouve discuté plus tard sur les réseaux sociaux dans une sphère plus intime. Il y a donc deux aspects de cette socialisation qui se déroule dans un premier temps en réel et dans un deuxième temps de manière virtuelle<sup>5</sup>. L'importance que prennent les réseaux sociaux chez les plus jeunes les amène à devenir des acteurs pour des causes qui leur tiennent à cœur. La socialisation se déroule en ligne par les réseaux sociaux et permet plus facilement à ces mêmes utilisateurs de s'approprier des luttes qui leur correspondent. De cette manière, les valeurs prônées par ces nouveaux militants se concentrent sur des problématiques contemporaines politiques ou écologiques et participent de plus en plus à des mouvements sociaux (antiracisme, féminisme, mouvement LGBT+, etc.) qui éclosent sur les réseaux sociaux. Si ces nouvelles générations sont plus sensibles à l'information via ces canaux, c'est parce qu'elles ont grandi avec eux.

Les réseaux sociaux ne sont cependant pas le privilège des plus jeunes générations ; ces nouveaux modes de communication sont assez répandus au sein de la population, peu importe la tranche d'âge. Nos visions du monde ainsi que nos manières de fonctionner et de décoder de l'information, à travers nos habitudes et nos pratiques sont désormais influencés par ces nouveaux médias. Nous pouvons à présent nous interroger : qu'est-ce qui pousse les internautes à se mobiliser davantage sur les réseaux sociaux ? Comment cette mobilisation virtuelle peut-elle naître aussi facilement ?

<sup>5</sup> ESPAZE M., *op. cit.*

## II. Les réseaux sociaux comme lieux de rassemblement et de contestation

### A. La création d'un sentiment d'appartenance

Le succès rencontré par les réseaux sociaux provient en partie des mouvements de rassemblement qu'ils peuvent provoquer. En effet, le sentiment d'appartenance à un groupe spécifique prend forme via un partage d'idées et de valeurs communes ; des actions collectives, guidées par un intérêt commun peuvent facilement en découler. Les individus qui composent ce groupe, en partageant des objectifs communs, sont poussés à se rassembler pour y parvenir. La communauté, constituée par ces mêmes individus, prend conscience de sa formation et de ce qui la lie.<sup>6</sup> Si des objectifs communs amènent les membres de ce groupe en question à se regrouper et à s'identifier les uns aux autres, les origines de ces rassemblements peuvent être militantes. Les actions dès lors menées par les membres du groupe tentent d'agir sur une situation spécifique jugée « injuste », d'où l'envie de créer une communauté en accord avec leur engagement et leur mobilisation. Dans le cadre de mobilisations virtuelles, les actions se réalisent en ligne. Les internautes peuvent agir tout en se rattachant à une communauté spécifique, même sans prendre conscience de leur appartenance à cette communauté. C'est ce que Romain Badouard dénomme la « mobilisation des claviers », à savoir « l'agrégation d'actions individuelles dans le cadre d'une activité dont l'objectif attendu est souhaité par l'ensemble des internautes qui y prennent part, dans la mesure où il répond à un intérêt commun, ou du moins à des intérêts partagés »<sup>7</sup>. De manière générale, il est plus aisé de mobiliser des foules de manière virtuelle et de rassembler des communautés via les réseaux sociaux.

<sup>6</sup> CEFAL D. et PASQUIER D., *Les sens du public : Publics politiques, publics médiatiques*, Coll. « Curapp », PUF, 2003, 495 p.

<sup>7</sup> BADOUARD, R. « Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressource des actions collectives en ligne », *Réseaux*, V, 181, 2013, p. 92., [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2013-5-page-87.htm>, consulté le 12 avril 2021.

## B. La démocratie d'Internet

L'avantage de la création d'un collectif en ligne est notamment l'intégration de certaines personnalités moins capables de s'investir dans le monde réel. Par exemple, des individus n'osant pas s'exprimer en public ou qui en ont moins les capacités, se sentiront plus à l'aise de discuter en ligne. Le virtuel est un paramètre qui favorise le fait de mener des actions, en partie grâce à l'identité de la personne qui est préservée. L'anonymat privilégié par Internet encourage une communication d'égal à égal entre utilisateurs et participe au fait qu'il est difficile de se démarquer par sa personnalité mais bien par son argumentation – du moins dans des débats entre personnes anonymes. Les pouvoirs semblent dès lors répartis de manière plus équitable entre les différents participants au débat ; l'absence d'engagement financier pour participer à ces plateformes publiques favorise l'accès à un grand nombre d'utilisateurs. Les débats prenant part sur Internet, en particulier sur les réseaux sociaux, sont des lieux de mixité sociale où se côtoient différentes classes sociales de la société.<sup>8</sup> Les rapports de communication sont envisagés horizontalement pour que chacun puisse s'exprimer d'égal à égal. De cette façon, les rapports de force entre dominants et dominés semblent se dissoudre, permettant d'envisager Internet comme un médium égalitaire et démocratique.<sup>9</sup>

## C. Un espace de documentation et de débat

Les réseaux sociaux fonctionnent de manière épidémique, à savoir qu'ils amènent à une prolifération de l'information directe et instantanée sans dépendre de contraintes techniques.<sup>10</sup> Cette diffusion d'images, de vidéos et d'informations propulse les réseaux sociaux en tant que média de première

<sup>8</sup> RICHAUD C., « Les réseaux sociaux : nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ? », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, IV, 57, 2017, p. 29-44, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-les-nouveaux-cahiers-du-conseil-constitutionnel-2017-4-page-29.htm>, consulté le 12 avril 2021.

<sup>9</sup> CARDON D., *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Seuil, Coll. « La république des idées », 2010, 102 p.

<sup>10</sup> KHEMILAT W., « #Metoo et #Balancetonporc : les réseaux sociaux comme levier des mobilisations féministes ». In *Se mobiliser : formes et finalités. Se mobiliser : critiques publiques, contestations et résistances* (Université de Nice Côte d'Azur, novembre 2018), Paris : La Sorbonne, 2018.

main. En raison de la médiatisation constante sur les réseaux sociaux ainsi que la facilité de regroupement de certaines communautés, des événements prennent facilement naissance sur ces plateformes. Leur diffusion sur les réseaux sociaux leur permet à la fois une grande visibilité et à la fois de sensibiliser les utilisateurs de ces mêmes réseaux. La diffusion de l'évènement le fait gagner en notoriété et l'ensemble des informations relatives à celui-ci peut être visible publiquement par tous les utilisateurs de ces réseaux. Les mobilisations sont donc plus facilement gérables à travers les réseaux sociaux grâce à leur capacité de diffusion.

La quantité de documentations disponibles transforme ces plateformes en réels lieux d'échanges. En fonction de ce qui est recherché, les ressources disponibles offrent un panel d'outils, notamment dans une optique militante. La démocratisation et l'accès au net lui donne une nouvelle configuration que l'on nomme aujourd'hui le « web participatif » ; des groupes se forment afin de proposer une offre de ressources relatives à la demande mais ils deviennent également des espaces de discussion, de débat voire de participation politique constituant un point de départ pour l'émancipation et l'« empowerment<sup>11</sup> ». <sup>12</sup> Les réseaux sociaux « illustrent la nature polémologique de la culture, produit de l'articulation des conflits, des tensions, recherches d'équilibres symboliques et précaires, ensemble de champs de forces contradictoire » <sup>13</sup>. C'est-à-dire que la facilité d'accès à ces plateformes et ce dans le monde entier réorganise les rapports entre les individus éloignés les uns des autres ; il y a une mondialisation de la communication et de l'information qui passe par les réseaux sociaux. Avec cette facilité de communiquer, que ce soit via des groupes de discussion ou en temps réel, les plateformes sont donc devenues des espaces de témoignages mais également de revendications. La facilité avec laquelle il est possible de s'exprimer et d'échanger encourage la participation au débat. Notons que les personnalités de notoriété publique – célébrités, personnalités politiques, stars, etc. – prennent également une place sur les réseaux sociaux, et peuvent donner de la visibilité et montrer publiquement leur soutien à certaines causes spécifiques.

<sup>11</sup> Empowerment ou empouvoirement en français est l'attribution de certains pouvoirs à des personnes (ou à un groupe de personnes) dans le but qu'elles agissent en faveur d'une évolution ou d'une amélioration de leurs propres conditions sociales, économiques ou politiques.

<sup>12</sup> BERTRAND D. « L'essor du féminisme en ligne. Symptôme de l'émergence d'une quatrième vague féministe ? », *Réseaux*, 208-209, 2018, p. 232-257.

<sup>13</sup> KHEMILAT W., op. cit.

Il est clair que la communication créée entre des groupes divergents entraîne une certaine cohésion sociale qui permet aux utilisateurs de développer non seulement une identité propre mais aussi de se regrouper entre individus partageant des intérêts communs. Si les réseaux sociaux restent avant tout des espaces de rencontre et de sociabilité,<sup>14</sup> cela signifie que la rencontre et la mise en contact immédiate – même si elle est virtuelle – avec des personnes malintentionnées est également possible.

### III. Mobilisation militante : comment agir ?

À travers ce genre de collectif en ligne, de simples gestes contribuent à une participation militante, tels que le relais d'information, le partage d'images et de vidéos ou encore l'approbation face à certains propos – symbolisé par le *like* sur Facebook ou Instagram par exemple ou le *retweet* sur Twitter. Ces petites actions individuelles participent à la propagation d'intérêts et d'objectifs communs.<sup>15</sup> Dans ce cadre d'action, les gestes effectués ne doivent pas être obligatoirement coordonnés mais peuvent se réaliser de manière ponctuelle et par des individus dont l'appartenance à un collectif particulier, ou dont la cause pour laquelle ils agissent, n'est pas clairement identifiée.<sup>16</sup> Nous sommes face à une sorte d'engagement distancé, selon le chercheur Romain Badouard<sup>17</sup>, et les nombreuses ressources contenues sur Internet permettent à ces mêmes individus issus de milieux hétéroclites de se mobiliser pour une cause particulière.<sup>18</sup>

Le sociologue Fabien Granjon soutient que ces facteurs participent à la sensibilisation des publics à l'origine non militants.<sup>19</sup> La facilité d'accès pour des publics moins avertis et le relais d'information sont des éléments qui participent

<sup>14</sup> DE THEUX P., « Éduquer aux réseaux sociaux. Les jeunes à l'heure du numérique », *Media Animation*, 2017, 84 p.

<sup>15</sup> BADOUARD R., *op. cit.*

<sup>16</sup> CARDON D., *op. cit.*

<sup>17</sup> BADOUARD R., *op. cit.*

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> GRANJON F., « Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme », *Le Mouvement Social*, III, 200, p. 11-32, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2002-3-page-11.htm>, consulté le 12 avril 2021.

à la prise de conscience et à l'apprentissage des individus connectés. Désormais, certaines ressources, qui étaient difficilement disponibles hors-ligne, peuvent être consultées directement par tous sur Internet.

Au plus il y a d'acteurs de mouvements militants contemporains, au plus la mobilisation devient « plus individualisée » et plus distante. Les acteurs ont une sensibilité de l'engagement empreinte de leur propre expérience, provoquant un désir d'ancrer la lutte à une échelle plus locale et à travers une dimension personnelle par rapport aux évènements.<sup>20</sup> C'est ce que le sociologue Geoffrey Pleyers identifie comme de « l'alteractivisme »<sup>21</sup> ; une grande partie de leur participation militante se déroule sur le web grâce aux réseaux sociaux, bien qu'ils revendiquent aussi l'articulation des diverses formes de militances à la fois en ligne et hors ligne.<sup>22</sup>

De cette manière, une petite action effectuée en ligne peut prendre la forme de résistance ou d'une contestation militante. À titre d'exemple, après la mort de Georges Floyd, un grand nombre d'utilisateurs ont exprimé leur soutien aux communautés noires ainsi qu'au mouvement BlackLivesMatter en changeant leur photo de profil par un carré noir. Cet évènement a eu lieu toute la journée du 2 juin 2020 sur les réseaux sociaux et fut dénommé le BlackOut Tuesday, symbolisant la lutte contre les discriminations raciales. Cette action illustre facilement la mobilisation que les réseaux sociaux peuvent engendrer : un geste anodin se transforme en véritable acte de mobilisation et de contestation au sein d'un combat spécifique. Les participations virtuelles ont permis de cette manière la formation de réels mouvements encore plus conséquents ; en témoignent des phénomènes tels que le printemps arabe<sup>23</sup> ou la révolution

<sup>20</sup> PLEYERS G., « Engagement et relation à soi chez les jeunes alteractivistes », *Agora débats/jeunesses*, 72, 2016, p. 107-122.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> PLEYERS G., « Des black blocks aux alter-activistes : pôles et formes d'engagement des jeunes altermondialistes », *Lien social et Politiques*, 51, 2004, pp. 123-134.

<sup>23</sup> En 2011, plusieurs pays concernés par les phénomènes ont utilisé les réseaux sociaux pour communiquer et s'organiser. Twitter a été notamment le média privilégié en Égypte, Facebook aurait été plus surutilisé en Tunisie avec la publication de vidéos.

hongkongaise<sup>24</sup> qui ont pris beaucoup d'ampleur grâce aux réseaux sociaux. Ils ont été de réels vecteurs de transmission permettant la diffusion de messages et d'informations essentiels pour la mobilisation requise.

Depuis la crise sanitaire de 2020, de nombreux mouvements ont également pris part sur les réseaux sociaux que ce soit pour contester les mesures prises par les gouvernements, mais également pour dénoncer les débordements de toutes parts ayant lieu dans l'espace public. À titre d'exemple, les violences policières, en augmentation de manière générale dans les états confinés, ont provoqué des soulèvements de la part de nombreuses communautés en ligne.<sup>25</sup> L'avantage des réseaux sociaux prend alors tout son sens ; mettre en image les abus d'une autorité publique comme la police, permet de diffuser la preuve de ces injustices. Par ailleurs, l'écran sert de protection pour les individus qui peuvent prendre part à ces contestations sans mettre en péril leur propre vie. La situation sanitaire, depuis 2020, empêche par ailleurs les rassemblements en présentiel, encourageant dès lors à s'emparer de nouveaux outils de contestation. Les réseaux sociaux deviennent des plateformes et des outils de communication qui facilitent le partage d'informations et permettent de garder un œil sur l'actualité générale.

Le chercheur en science politique Navid Hassanpour avance un argument intéressant quant à la mobilisation militante sur les réseaux sociaux. En analysant les événements du printemps arabe de 2011, et spécifiquement les revendications égyptiennes via le réseau social Twitter, il revient sur le fait que les réseaux sociaux sont des vecteurs d'incitation à la rébellion dus en grande partie au fait qu'ils révèlent des vérités dissimulées par les autorités gouvernementales. Il est vrai que si la diffusion des informations participe à la prise de conscience générale, cela ne garantit pas pour autant leur véracité. En 2011, les médias égyptiens, en particulier à travers la plateforme Twitter, ont contribué à la prise de conscience collective de la part de la population

<sup>24</sup> Les manifestations de 2014 à Hong Kong ont été menées par des militants opposés au gouvernement chinois et à son projet de limiter la portée du suffrage universel pour l'élection du chef de l'exécutif de Hong Kong. Cette protestation a pris le nom de révolution des parapluies, symbole de protection des manifestants pour se protéger des gaz lacrymogènes déployés par les forces de l'ordre. La censure des réseaux sociaux par les autorités chinoises était une stratégie pour éviter les rassemblements populaires ; cependant des applications indépendantes d'Internet ou de réseaux téléphoniques ont pu voir le jour afin de maintenir le relais d'information parmi les manifestants.

<sup>25</sup> DANTAN E., « Les pratiques policières pendant l'état d'urgence sanitaire », *La Revue des droits de l'homme, Actualités Droits-Libertés*, [en ligne :] <https://doi.org/10.4000/revdh.10623>, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2021.

égyptienne, ce qui a permis l'investissement de nombreux individus aux manifestations. Pourtant, parmi les nouvelles relayées par les médias, beaucoup d'informations fallacieuses ont également circulé, mais, malgré leur inexactitude, ces informations publiées sur les réseaux sociaux ont permis une prise de conscience générale et une réelle mobilisation. Comme le spécifie Navid Hassanpour : « si les médias sociaux favorisent la mobilisation politique, ce n'est donc pas parce qu'ils participent à l'émergence de la vérité ». <sup>26</sup>

## IV. Les dangers de la mobilisation virtuelle

Les réseaux sociaux rencontrent certaines limites et ce à plusieurs niveaux. En raison de la multiplicité des individus présents sur les réseaux, les échanges sur ces plateformes numériques peuvent engendrer des problèmes au détriment des causes mobilisées. Non seulement les échanges entre individus ne peuvent constamment être sous contrôle, mais les réseaux sociaux sont des lieux où se déversent régulièrement des propos haineux et discriminants envers certains individus ou certaines communautés. De la même manière, l'anonymat favorisé par Internet peut s'avérer à double tranchant ; en étant un amplificateur pour les voix minoritaires, il peut également faciliter les actes de harcèlement et de propos haineux. Les conséquences sont multiples et peuvent entraîner plusieurs effets néfastes.

### A. Coordination de contenu

Dans la création d'une communauté aux objectifs communs, les individus sont poussés à apporter leur propre pierre à l'édifice et dans le cas de collectif virtuel, celui-ci doit s'organiser en ligne. La coordination de ce genre de groupe s'avère plus ardue à réaliser, étant donné que la gestion de chaque individu se fait virtuellement. De la même manière, orienter un débat vers une « position commune » est plus difficile ; les réseaux sociaux favorisent la multiplication de points de vue et de divergences d'opinions – une caractéristique propre

<sup>26</sup> HASSANPOUR N., « Cyberactivisme, une nouvelle corde à l'arc contestataire. Révolte égyptienne, avec ou sans Twitter », *Le Monde diplomatique*, février 2012 p. 22 [en ligne :] <https://www.monde-diplomatique.fr/2012/02/HASSANPOUR/47402>, consulté le 8 mai 2021.

à Internet qui le différencie des médias traditionnels. Par conséquent, étant donné que le réseau social dépend de ses utilisateurs, chacun est susceptible de véhiculer des idées et des opinions spécifiques ; un réseau social ne peut donc pas prendre clairement position.<sup>27</sup> En raison du manque de coordination générale provoqué par les réseaux sociaux, ils deviennent des espaces propices à chacun pour les contestations et chaque protestation devient particulière et individuelle, ce qui peut amener à un manque d'organisation.<sup>28</sup>

L'instantanéité des réseaux sociaux leur donne une dimension médiatique importante et permet des réactions immédiates de la part de leurs utilisateurs, entraînant aussi plus facilement la diffusion de propos malveillants. Étant donné que chacun est libre de s'exprimer et de réagir face aux informations qui sont transmises, les utilisateurs peuvent communiquer à tort et à travers sur des contenus qu'ils jugent inappropriés. Si les propos haineux sont d'ordre textuel, ils peuvent également être d'ordre visuel : d'où la problématique de la diffusion d'images violentes. Les images demeurent des preuves importantes pour établir la vérité sur des situations injustes mais elles peuvent facilement être utilisées dans un but malveillant, diffusées sans le consentement des personnes impliquées ou sans prendre en considération le ressenti de ceux que ces images peuvent impacter. La journaliste et future co-présidente du Centre pour la Justice Intersectionnelle Rokhaya Diallo exprime à ce sujet son point de vue sur cette problématique dans son podcast *Kiffe ta race* consacré aux violences policières « Violences policières, le poids des images ». Rokhaya Diallo revient sur la vidéo mettant en image la mort de Georges Floyd, tué le 25 mai 2020 par le policier Derek Chauvin, et pose la question quant à la circulation de ces images<sup>29</sup> et des effets que cela peut avoir sur les personnes qui regardent cette vidéo – particulièrement les personnes pouvant facilement s'identifier aux personnes présentes dans cette séquence. La circulation intense de cette vidéo indique qu'il y a une sorte de banalisation de la violence portée à l'écran ; il s'agit dans ce cas-ci d'ailleurs d'une violence réelle et vécue en direct. Si cette problématique est reliée à la diffusion de l'image,

<sup>27</sup> FLICHY P., « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, IV, 150, p. 163, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2008-4-page-159.htm>, consulté le 12 avril 2021.

<sup>28</sup> RICHAUD C., *op. cit.*

<sup>29</sup> DIALLO R. et ROZEC T., « Violences policières, le poids des images », *Programme B x Kiffe ta Race*, Binge Audio, [en ligne :] <https://www.binge.audio/violences-policieres-le-poids-des-images-2>, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2021.

la question se pose également de la diffusion de ce genre d'image qui nous rend difficilement compatissant et empathique pour des publics auxquels il n'est pas facile de s'identifier.<sup>30</sup>

L'instantanéité et la place du direct entraînent une accumulation d'images et de vidéos violentes et/ou choquantes qui peut être remise en question. Concernant la vidéo de la mort de Georges Floyd, bien qu'elle demeure importante en tant que preuve, elle choque par son contenu. Filmer la mort d'un homme en direct nous fait nous interroger sur le contenu de certaines images : jusqu'où aller dans la diffusion de l'information ?

Navid Hassanpour revient également sur le fait que les informations délivrées par les réseaux sociaux ne sont pas forcément garantes de fiabilité. Bien qu'une information erronée puisse contribuer à de larges mobilisations, comme ce fut le cas pour le printemps arabe en 2011, elle peut également avoir des répercussions négatives. Les informations délivrées par les médias influencent l'opinion publique et sa prise de position. En 2016, le divorce d'Amber Heard et Johnny Depp fait la une des journaux et provoque des polémiques sur les réseaux sociaux. À la suite des accusations de violences conjugales face à son ex-mari, la parole d'Amber Heard s'est vue en permanence remise en question sur les réseaux sociaux. En prenant clairement parti pour l'un des deux acteurs, les réseaux sociaux participent à la diffusion de fausses informations et discréditent les propos de l'actrice. Par conséquent, la surmédiation de l'affaire ainsi que les réactions virulentes de la part des utilisateurs des différentes plateformes virtuelles ont influencé l'opinion publique jusqu'à remettre en question le témoignage d'Amber Heard, alors qu'il s'agissait d'un cas de violences conjugales.<sup>31</sup>

<sup>30</sup> Le cas de Georges Floyd n'est pas un cas isolé. Depuis 2014, l'organisation islamique Daesh, dans une optique de propagande politique, a mis en ligne de nombreuses vidéos extrêmement violentes mettant en scène la mise à mort de soldats de l'armée syrienne ainsi que plusieurs de leurs otages - le but étant de marquer l'opinion publique. Cet exemple est révélateur de la facilité à mettre en scène des images ultraviolentes et de les diffuser sur Internet.

<sup>31</sup> L'actrice Mirion Malle explique clairement dans son article la problématique liée aux informations incorrectes liées à l'affaire de Johnny Depp et Amber Heard : M. MALLE, « L'impunité des hommes célèbres », *Commando Culotte*. Le blog de Mirion Malle, 12 septembre 2016, [en ligne :] <http://www.mirionmalle.com/2016/09/liimpunite-des-hommes-celebres.html>, consulté le 7 mai 2021.

## B. La création de nouveaux rapports de force

Nous avons mentionné le fait qu'Internet est considéré comme un outil démocratique et égalitaire ; ce propos se doit d'être nuancé. L'image idéalisée d'Internet proposant des espaces bienveillants où chacun peut prendre part au débat sans conséquence est compromise avec une utilisation non contrôlée du web. La multiplicité de points de vue peut entraîner la création et la répartition de nouveaux rapports de force – comme dans chaque système en place. À titre d'exemple, les opinions et les avis sur Internet sont souvent transmis par écrit et explicités à travers des méthodes d'argumentation. En prenant en compte la qualité des écrits, des discriminations peuvent émerger en dénigrant les individus dont l'orthographe et la syntaxe peuvent être fluctuantes. Par conséquent, certains discours peuvent être jugés et dévalués en fonction non seulement du contenu mais également de la forme. Ces critiques se situent dès lors au niveau de la classe sociale, sous-entendant une éducation considérée comme déficiente. Elles se révèlent également être des discriminations validistes<sup>32</sup>, en pointant du doigt des personnes sujettes à des troubles ou des pathologies telles que la dyslexie.

Si les écrits ont leur importance, la quantité d'images défilant sur les plateformes démontre l'importance de la fonction visuelle inhérente aux réseaux sociaux. Si certaines images sont partagées avec une intention bienveillante et dans la volonté de favoriser les représentations diversifiées, elles peuvent tout de même être l'objet de critiques et de remarques déplacées. Par exemple, les participants du mouvement #bodypositive dont l'objectif est l'acceptation des corps gros, sont soumis à de nombreuses critiques discriminantes – voire à des menaces – en raison de leur physique. Par conséquent, des propos malveillants de toutes sortes – racistes, sexistes, grossophobes, transphobes – se diffusent encore largement et accompagnent des images de toutes sortes. Bien que les objectifs soient de promouvoir la diversité des corps ainsi que de contrer les injonctions de beauté occidentale, les conséquences peuvent s'avérer décourageantes pour les initiateurs de ce genre de publications. Rappelons que les écrits échangés sur les réseaux sociaux sont enregistrés par de nombreuses plateformes. Si chaque propos est publiquement affiché, cela signifie que les discours haineux le sont aussi pouvant dès lors affecter

<sup>32</sup> Le validisme est une discrimination subie par les personnes en situation de handicap physique ou mentale. Cela implique également les individus vivant des troubles de l'apprentissage, impliquant que la manière de réfléchir et d'apprendre diffère de la norme sociétale et sociale.

les lecteurs – c'est notamment ce que Clémentine Gallot et Mélanie Wanga soulignent dans leur podcast *Quoi de meuf* en abordant la baisse d'estime de soi engendrée par les réseaux sociaux.<sup>33</sup>

Nous comprenons que les pouvoirs se répartissent différemment que dans la vie réelle tout en se reconfigurant de façon permanente. Il ne faut pas sous-estimer le pouvoir des débats sur la toile et prendre conscience que tout ce qui s'y passe peut être susceptible d'être partagé publiquement. Si une partie de ces actions participe à la mobilisation militante, d'autres peuvent également être contreproductives et contrecarrer les revendications. Il ne faut par ailleurs pas négliger le fait que nous utilisons des plateformes gérées par des multinationales utilisant des dispositifs de surveillance politique de masse pour divulguer des informations relatives à la formation de manifestations et de rassemblements contestataires.<sup>34</sup>

Bien qu'une majorité de la population mondiale reconnaisse être inscrite sur les réseaux sociaux, il demeure une partie de la population non participative ou n'ayant accès ni à ces plateformes, ni à Internet.<sup>35</sup> De fait, ces individus ne peuvent pas s'impliquer au sein de revendications ayant lieu sur les réseaux sociaux. Ce genre de mobilisation virtuelle s'inscrit dans un contexte spécifique qui néglige les personnes dont l'accès à certains outils n'est pas possible.

## C. Propagande politique sur les réseaux sociaux

Nous l'avons constaté, si l'usage créatif du réseau social ainsi que sa dimension de partage de ressources encouragent la mobilisation des nouvelles générations, ces mêmes plateformes peuvent être l'objet d'une instrumentalisation dans une visée de propagande politique. Les partis politiques ont compris l'efficacité des réseaux sociaux pour s'assurer d'un électorat fidèle et usent désormais de ceux-ci comme de véritables outils de propagande.

<sup>33</sup> DURANT, A., « Influenceurs, nouveau marketing ? », Bruxelles : CPCP, Étude n°34, 2021, <http://www.cpcp.be/publications/influenceurs>.

<sup>34</sup> BONVOISIN D., « Facebook : ami ou ennemi des mobilisations sociales ? », Media Animation, décembre 2017, [en ligne :] <https://media-animation.be/Facebook-ami-ou-ennemi-des-mobilisations-sociales.html#nb2-9>, consulté le 12 avril 2021.

<sup>35</sup> BELGA, « Facebook compte 7,3 millions d'utilisateurs en Belgique », Sudinfo, le 24 décembre 2018 [en ligne :] <https://www.sudinfo.be/id92692/article/2018-12-24/facebook-compte-73-millions-dutilisateurs-en-belgique>, consulté le 12 avril 2021.

La problématique sous-jacente de cette tendance est que les réseaux sociaux peuvent être instrumentalisés par des partis extrémistes que ce soit dans un but d'incitation à la haine, en tenant des propos racistes, islamophobes, homophobes, etc. ou en limitant l'accès à certaines plateformes, privant dès lors les citoyens de méthodes de communication contemporaines.<sup>36</sup>

Si l'on s'intéresse à l'évolution des méthodes de propagande de l'extrême droite, on constate que ces partis ont su utiliser les plateformes numériques pour s'attirer un public attentif, enclin à légitimer les propos diffusés. Pour donner un exemple, le Front National est un des premiers des partis politiques français à avoir compris le pouvoir des réseaux sociaux et du web afin de constituer leur électorat.<sup>37</sup> L'avantage du réseau social est que le discours divulgué est clair et efficace ; le nombre de caractères limités, imposé par certaines plateformes comme Twitter, permet facilement aux politiques de s'adresser aux individus. Les informations diffusées sont compréhensibles et difficilement remises en question, notamment lorsque l'information est divulguée par un parti politique, ce qui lui confère une légitimité particulière.<sup>38</sup> Le problème est que, sous couvert de liberté d'expression, des propos haineux sont alors largement partagés et suscitent des réactions intolérantes, voire fanatiques de la part des utilisateurs qui les justifient parce que des personnalités politiques les ont exprimés sur les réseaux sociaux. Les individus qui composent ce genre de public constituent ce qui est communément appelé

<sup>36</sup> Par exemple, les réseaux sociaux Instagram et Facebook sont interdits en Chine depuis 2009 car les plateformes sont jugées non conformes aux lois en vigueur dans le pays. Pour plus d'informations à ce sujet, voir : R. BADOUARD, *Les nouvelles lois du web. Modération et censure*, coll. « République des idées », Seuil, 2020, 218 p.

<sup>37</sup> FOATELLI A., « Fachosphère : l'extrême droite envahit le net », *La Revue des Médias*, le 4 mars 2019, [en ligne :] <https://larevuedesmedias.ina.fr/fachosphere-lxtreme-droite-envahit-le-net>, consulté le 3 juin 2021.

<sup>38</sup> LUTAUD B., « Pourquoi populisme et réseaux sociaux font-ils si bon ménage ? », *Le Figaro*, le 15 mai 2019, [en ligne :] <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/pourquoi-populismes-et-reseaux-sociaux-font-ils-si-bon-menage-20190515>, consulté le 3 juin 2021.

la fachosphère<sup>39</sup>, réputée pour alimenter les discours politiques d'extrême droite. Les dangers de l'influence de ces politiques et de leurs publics sur le net ont des conséquences directes. À titre d'exemple, le Vlaams Belang lors des élections fédérales de 2019, a été élu deuxième parti au parlement flamand. Cette réussite s'explique notamment par leur investissement sur les réseaux sociaux avec plus de 170 000 euros dépensés pour les publicités sur Facebook.<sup>40</sup>

Les débordements politiques ainsi que les discours d'incitations à la haine sont pourtant l'objet de contrôle de la part des réseaux sociaux dans le but de limiter la propagande et garantir un espace bienveillant dans la mesure du possible. À titre d'exemple, la plateforme YouTube a supprimé en juillet 2020 les chaînes respectives de Dieudonné – humoriste français critiqué pour ses propos antisémites – et d'Alain Soral, essayiste d'extrême droite – en raison de leurs discours haineux envers certaines populations. Par conséquent, les partis et les personnalités politiques qui y sont liées investissent des réseaux alternatifs, moins soumises à ce genre de contrôle et aux politiques de modérations plus flexibles.<sup>41</sup> Les figures d'extrême droite se réfugient sur ces nouvelles plateformes qui leur permettent plus de souplesse dans leurs propos. Parler.com ou encore Gab<sup>42</sup> sont deux exemples de réseau social qui ac-

<sup>39</sup> La fachosphère est décrite par ces auteurs par des individus à la fois « catholiques intégristes, néonazis, nationalistes anticapitalistes, islamophobes, antisémites ou encore complotistes ». Ce mouvement est caractérisé comme la réunion des discours et des tendances d'extrême droite sur Internet. Bien qu'ils ne constituent pas un groupe unifié, ils accaparent pourtant les différents aspects du web, dont les réseaux sociaux. Dominique Albertini, journaliste à Libération, et David Doucet, rédacteur en chef aux Inrockuptibles, décrivent les dessous et les caractéristiques de ce mouvement dans leur ouvrage : D. ALBERTINI et D. DOUCET, *La fachosphère. Comment l'extrême droite envahit la bataille du net*, coll. « EnQuête », Flammarion, 2016, 299 p.

<sup>40</sup> TOURIÉL A., « La tactique du Vlaams Belang sur les réseaux sociaux s'est avérée payante », RTBF, le 26 mai 2019, [en ligne :] [https://www.rtbf.be/info/article/detail\\_la-tactique-du-vlaams-belang-sur-les-reseaux-sociaux-s-est-averee-payante?id=10230895](https://www.rtbf.be/info/article/detail_la-tactique-du-vlaams-belang-sur-les-reseaux-sociaux-s-est-averee-payante?id=10230895), consulté le 3 juin 2021.

<sup>41</sup> LAURENT S., « Chassée de Twitter, l'extrême droite en ligne migre vers des réseaux sociaux alternatifs », *Le Monde*, 21 juillet 2020 [en ligne :] [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/07/21/chassee-de-twitter-l-extreme-droite-en-ligne-migre-vers-des-reseaux-sociaux-alternatifs\\_6046809\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/07/21/chassee-de-twitter-l-extreme-droite-en-ligne-migre-vers-des-reseaux-sociaux-alternatifs_6046809_3224.html), consulté le 3 juin 2021.

<sup>42</sup> « Contre la "censure", l'extrême droite américaine appelle à rejoindre des réseaux sociaux alternatifs », *Le Monde*, 12 novembre 2020, [en ligne :] [https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/11/12/contre-la-censure-l-extreme-droite-americaine-appelle-a-rejoindre-des-reseaux-sociaux-alternatifs\\_6059494\\_4408996.html](https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/11/12/contre-la-censure-l-extreme-droite-americaine-appelle-a-rejoindre-des-reseaux-sociaux-alternatifs_6059494_4408996.html), consulté le 3 juin 2021.

cueillent une partie de l'extrême droite américaine et sur laquelle, on retrouve par ailleurs de plus en plus de personnalités françaises de droite, telle que Marine Le Pen.<sup>43</sup> On comprend que la propagande politique sur les réseaux demeure une problématique assez complexe et fortement actuelle.<sup>44</sup>

## V. Le débat sur les réseaux sociaux est-il possible ?

Les réseaux sociaux sont-ils vraiment les nouveaux vecteurs de mobilisation militants pratiques et fiables ? Il semble que la réponse soit mitigée ; les réseaux sociaux demeurent des moyens et des outils favorables à la mobilisation. Cependant, il faut rester prudent quant à leur utilisation et leur accès.

Les informations orientées d'ordre engagé et militant se noient dans la multitude d'actualités partagées sur les réseaux sociaux. Il appartient à chacun de privilégier son propre contenu sur son profil. Cela nous amène à reconnaître que les objectifs propres aux réseaux sociaux ne sont pas spécifiquement liés à ces activités particulières de militantisme, même s'ils restent des facilitateurs de communications et d'informations. Par exemple, si la plateforme Instagram a pour objectif premier de diffuser les créations artistiques de ses membres, l'utilisation du réseau social a beaucoup évolué et s'est adapté au contexte général et à ses utilisateurs. La plateforme a pris une fonction culpabilisatrice des corps, propice à la destruction de l'estime de soi. En effet, une étude rédigée par la National Eating Disorder Association (Association nationale des TCA) constate que les participantes à cette étude, ayant déjà une mauvaise image d'elles-mêmes ont vu leur trouble alimentaire empirer après leur inscription sur Instagram. Cet exemple concret montre que l'utilisation de ce genre de plateforme peut être à double tranchant. Pendant que certains

<sup>43</sup> LAURENT S., *op. cit.*

<sup>44</sup> Cette problématique qui traite de l'investissement de partis politiques extrémistes sur Internet mérite toute notre attention et demeure un enjeu essentiel dans notre société actuelle. Il ne s'agit cependant pas de l'objet de notre article bien que nous mesurons l'importance de la mentionner. Ce sujet mérite d'approfondir la réflexion ainsi qu'article entier consacré à la question. Pour plus d'informations, voir ALBERTINI D. et DOUCET D., *op. cit.*

utilisateurs en profitent pour dénoncer les discriminations de toutes sortes<sup>45</sup>, d'autres n'hésitent pas à renforcer certains clichés, à juger et à dévaluer certaines communautés.<sup>46</sup>

Chaque réseau social prend lui-même position en permettant la diffusion de certaines informations ou images. Par exemple, depuis août 2020, les réseaux sociaux Instagram et Facebook bannissent tous les deux les photos et vidéos à contenu stéréotypé de Père Fouettard.<sup>47</sup> Si les réseaux sociaux de ce style démontrent un soutien aux luttes spécifiques, ils semblent surtout surfer sur la mobilisation mondiale dans la crainte de voir leurs membres se retirer. La violence peut quant à elle prendre de l'ampleur sur les réseaux sociaux, – comme cela a été mentionné précédemment avec la mort de Georges Floyd, diffusée sur un grand nombre de plateformes, notamment sur Facebook et Instagram. La censure a également lieu sur les réseaux sociaux ; les polémiques sont nombreuses à propos des contenus de nudité – les tétons féminins ne sont pas autorisés sur les réseaux sociaux contrairement aux tétons masculins<sup>48</sup> – et plus particulièrement ce qui a trait aux corps des femmes (seins, règles, vulves, etc.).<sup>49</sup> Le réseau social YouTube est également accusé de démonétiser certaines vidéos en raison de leur contenu – à ce propos, l'ASBL Les Internettes a lancé un hashtag #MonCorpsSurYoutube afin de dénoncer la politique sexiste de YouTube. Les vidéos sur les contenus relatifs à la sexualité ou aux corps féminins se retrouvent systématiquement démonétisées, c'est-

<sup>45</sup> LANDAZ M., « Comment TikTok est devenu l'arme politique de la génération Z », L'Obs, 27 juin 2020, [en ligne :] <https://www.nouvelobs.com/politique/20200627.OBS30563/comment-tiktok-est-devenu-l-arme-politique-de-la-generation-z.html>, consulté le 8 mai 2021.

<sup>46</sup> Le Roi des Rats, « La face cachée de TikTok », Youtube, [en ligne :] <https://www.youtube.com/watch?v=20G-Z1Rbwwl>, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2021.

<sup>47</sup> BELGA, « Facebook interdit les photos et vidéos du Père Fouettard », Le Soir, le 11 août 2020, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/318472/article/2020-08-11/facebook-interdit-les-photos-et-vidéos-du-pere-fouettard>, consulté le 8 mai 2021.

<sup>48</sup> À ce sujet l'artiste Lena Hadengue a été censurée du réseau social Instagram en raison d'avoir posté une de ses peintures *Le fil des jours* illustrant une femme au sein dénudée. Voir : J. DECORSE, « Toulouse. Polémique : la peintre toulousaine Laina Hadengue censurée par Facebook », La Dépêche, le 18 novembre 2018, [en ligne :] <https://www.ladepeche.fr/article/2018/11/12/2904838-polemique-la-peintre-toulousaine-laina-hadengue-censuree-par-facebook.html>, consulté le 8 mai 2021.

<sup>49</sup> Les deux youtubeuses Judith Lussier et Lili Boisvert dénoncent la censure présente sur le réseau social Facebook dans leur *Les Brutes* et arrivent au constat que la violence est davantage tolérée contrairement à tout ce qui touche aux corps féminins. Voir : LES BRUTES, « La censure », Youtube, le 11 juillet 2018, [en ligne :] <https://www.youtube.com/watch?v=OTnMRf7tnk0>, consulté le 8 mai 2021.

à-dire sans publicité, ce qui empêche par conséquent les vidéastes de recevoir de l'argent. Le problème réside dans le fait que les discours relatifs à ces sujets se voient disqualifiés, ce qui signifie que les auteurs doivent modifier leurs propos pour être rentables. Pendant ce temps-là, les vidéos relatives aux corps masculins ou à leur sexualité ne semblent pas avoir le même genre de problème.<sup>50</sup> La problématique des réseaux sociaux est donc la suivante ; la mobilisation militante virtuelle suscite la plupart du temps des réactions dont la volonté est d'empêcher, contraindre ou discréditer les causes mobilisées.

---

## Pour conclure...

Les réseaux sociaux sont des ressources intéressantes devenues presque indispensables dans notre société contemporaine lorsque l'on veut favoriser une mobilisation militante conséquente grâce à la communication et la diffusion d'information. Nous l'avons constaté lors des mouvements BlackLives-Matter, MeToo ou lors d'autres manifestations ayant eu lieu via les réseaux sociaux. Les objectifs premiers des réseaux sociaux sont pourtant loin des intentions militantes qui s'y profilent de plus en plus. Preuves à l'appui, les mesures entreprises par certaines plateformes veulent freiner cet engagement à travers des formes de censure, en démonétisant certaines vidéos, tout en avançant l'argument de la volonté de se conformer à une certaine neutralité.

En raison de l'accès aux réseaux sociaux par un grand nombre de citoyens, les dérives peuvent facilement avoir lieu. Parmi les utilisateurs des plateformes virtuelles, il faut prendre en considération les personnes parfois malintentionnées qui ont pour objectif de réprimer des mobilisations ou de les remettre en question. Les discours haineux sont omniprésents sur la toile et sont une des conséquences de la pluralité d'opinions et d'avis. Le fait est qu'il est difficile de contrôler les paroles de chacun ; Internet se veut justement démocratique et égalitaire, ce qui empêche de vérifier les intentions de chacun. Même s'il existe des systèmes pour empêcher certaines actions malveillantes

<sup>50</sup> DE FOURNAS M., « YouTube accusé de systématiquement démonétiser les vidéos évoquant la sexualité et le corps des femmes », *20 Minutes*, le 27 mai 2018, [en ligne :] <https://www.20minutes.fr/high-tech/2278507-20180527-youtube-accuse-systematiquement-demonetiser-videos-evoquant-sexualite-corps-femmes>, consulté le 8 mai 2021.

via des méthodes de censure, ils ne garantissent pas la protection et la sécurité partout. Ils peuvent par ailleurs être contreproductifs, comme nous l'avons constaté à travers des systèmes qui interdisent des actions « mobilisatrices ». Malgré ces aspects néfastes, les réseaux sociaux font partie intégrante de notre vie et en particulier de la vie des plus jeunes. Leur capacité d'information et militante contribue à l'apprentissage et un approfondissement de certains aspects de la société, voire de soi – notamment par la création de nouvelles communautés.

Les réseaux sociaux mettent par conséquent en évidence un certain paradoxe ; à la fois vecteur indispensable dans la mobilisation militante, ils sont également à l'origine de nouveaux problèmes sociétaux. La mobilisation virtuelle est désormais indissociable de la mobilisation militante de manière générale, ce qui explique l'importance de la prendre en considération aujourd'hui. Réfléchir aux enjeux contemporains sans une dimension virtuelle sociale est un réel obstacle, notamment quand il s'agit de réfléchir à la manière de changer le monde. Elle participe grandement à une prise de conscience générale ainsi qu'à la réflexion et à l'apprentissage du monde et de soi.

\*\*

Clara Van Der Steen est titulaire d'un master en Archéologie et Histoire de l'art (ULB) ainsi que d'un master en spécialisation en étude de Genre (UCL). Elle travaille au sein du pôle Recherche & Plaidoyer du CPCP.

---

## Pour aller plus loin...

---

- BADOUARD R., « Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressource des actions collectives en ligne », *Réseaux*, V, 181, 2013, p. 92., [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2013-5-page-87.htm>, consulté le 12 avril 2021.
- CARDON D., *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Seuil, Coll. « La république des idées », 2010, 102 p.
- FLICHY P., « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, IV, 150, p. 163, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2008-4-page-159.htm>, consulté le 12 avril 2021.
- PLEYERS G., « Engagement et relation à soi chez les jeunes alteractivistes », *Agora débats/jeunesses*, 72, 2016, pp. 107-122.
- RICHAUD C., « Les réseaux sociaux : nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ? », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, IV, 57, 2017, p. 29-44, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-les-nouveaux-cahiers-du-conseil-constitutionnel-2017-4-page-29.htm>, consulté le 12 avril 2021.





VAN DER STEEN Clara, *Mobilisation militante sur les réseaux sociaux. Un enjeu numérique dans les sociétés contemporaines*, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 430, 2021, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/mobilisation-reseaux-sociaux>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)**



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La technologie évolue de manière exponentielle dans nos sociétés contemporaines et modifie, à raison, nos habitudes et nos pratiques notamment en matière d'information. De cette manière, les positions et les avis que nous avons sur le monde et notre habilité à le comprendre sont influencés par des canaux différents que ceux traditionnellement utilisés. Aujourd'hui, les réseaux sociaux sont devenus non seulement de réelles plateformes d'informations et de ressources mais se sont également transformés en espaces de contestations et de débats. Lorsque les adultes critiquent et voient d'un mauvais œil la surutilisation des réseaux sociaux de la part de leurs enfants, ils oublient que les nouvelles générations envisagent les réseaux sociaux comme des outils d'information et de contestation. Les réseaux sociaux participent à la prise de conscience sur des sujets à la fois sociaux et politiques, là où les générations passées s'informent via des médias désormais moins prisés. Les plateformes internet peuvent amener à des mobilisations virtuelles qui permettent des rassemblements parfois assez conséquents ; cependant il faut garder un recul et analyser les limites des réseaux sociaux que la distance des écrans entraîne. Le but poursuivi dans cet article est d'une part de mettre en évidence les différents enjeux et les origines des mouvements de militantisme en ligne, mais aussi, d'autre part, de souligner les dangers inhérents aux mobilisations virtuelles pour en comprendre toutes les spécificités.

## **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation**

Avenue des Arts, 50/bte 6 – 1000 Bruxelles

**0493 94 89 43 | [info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be)**

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be) | [www.facebook.com/CPCPasbl](https://www.facebook.com/CPCPasbl)**

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :  
**[www.cpcp.be/publications/](http://www.cpcp.be/publications/)**